

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

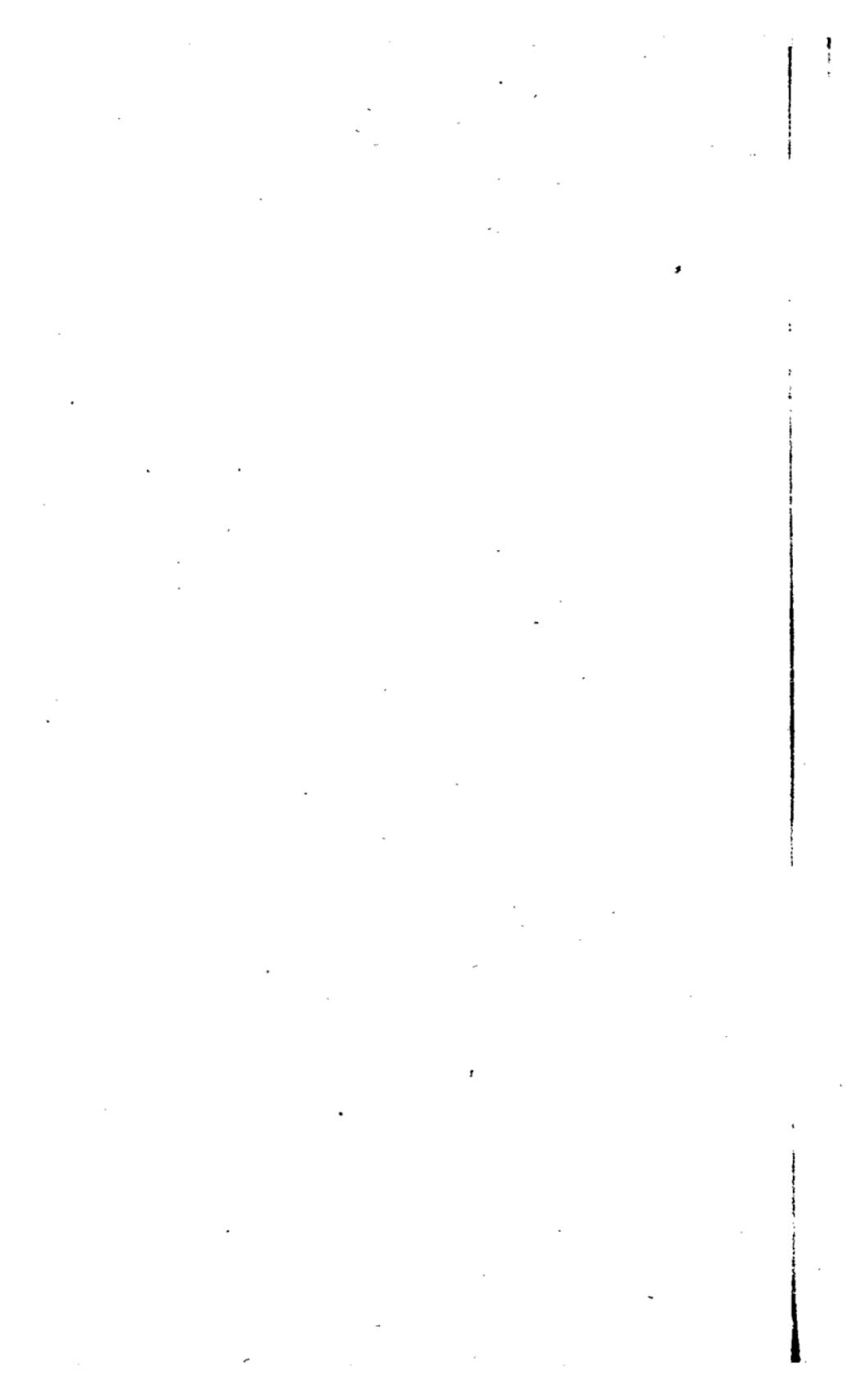
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couvertures endommagées
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



161838 37131

# DISSERTATION

SUR LES METHODES

D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

lue le 7 novembre dernier, par

F. JUNEAU

M. F. E. JUINEAU,

*Instituteur à Saint Roch,*

A UNE SÉANCE DE

**L'Association des Instituteurs**

*du District de Québec.*



**QUEBEC :**

*Imprimé par AUGUSTIN CÔTÉ & CIE.*

1846.

372.04  
J95 di



## Dissertation

SUR LES METHODES DE

### L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

---

M. le président, — Messieurs,

Nous avons discuté dans nos diverses conférences deux difficultés qui sont du plus grand intérêt dans la pratique de notre profession : la première vient de ce que quelques parents des élèves, et quelques-uns des commissaires des écoles, et surtout de celles de la campagne, veulent que nous ajoutions aux premières notions élémentaires de lire, d'écrire, de compter et de grammaire, des leçons de géographie, d'histoire, de géométrie, d'astronomie, de physique expérimentale, de chimie, de botanique, enfin une encyclopédie toute entière : la seconde procède de ce que quelques-unes des personnes que nous venons de désigner, insistent sur la mise en pratique de la *méthode individuelle*, par laquelle le maître instruit ses élèves l'un après l'autre ; et ces derniers sont les plus exigeants, parce qu'ils croient nous foudroyer par la force irrésistible de leur logique, qui consiste à dire : Monsieur, je vous paie pour instruire mon enfant par vous-même, et non par des moniteurs. Il faut plaindre ceux de nos malheureux confrères qui subissent le sort d'avoir affaire à des personnes tellement privées de lumières et de connaissances positives en fait d'éducation qu'elles ne sentent pas la position déplorable où elles placent les instituteurs, et l'obstacle qu'elles mettent à l'éducation en exigeant des choses presque impossibles. Ce que nous pouvons conseiller de mieux à nos confrères dans des occurrences aussi fâcheuses, c'est de se conformer autant que possible à ces demandes, surtout

quand elles sont accompagnées de menaces qui pourraient être suivies de destitutions, comme cela pourrait bien arriver, si les instituteurs n'étaient pas sur leur garde. Quant à celles de ces personnes qui sont capables d'entendre raison, et je crois que c'est le plus grand nombre, il faut leur remontrer en quoi leurs opinions sont mal fondées. C'est ce que je me propose de faire dans cette dissertation.

Ces difficultés peuvent se réduire à deux questions : la première qui consiste à déterminer *en quoi consiste l'instruction primaire*, et la seconde, à décider *quel est le meilleur mode d'enseignement*.

Quant à la première question, savoir, en quoi consiste l'instruction primaire, qu'il soit bien entendu que mon désir le plus ardent est qu'elle soit aussi libérale et étendue que les circonstances du pays le permettent ; mais aussi que les objections que je fais à ce qu'on l'étende trop subitement, après l'avoir si long-temps négligée, n'a pour motif que la crainte suivant moi bien fondée, qu'on la retardera au lieu de l'accélérer. Il me semble que dans un pays comme le nôtre où l'on a si long-temps négligé d'instruire la masse de la population, c'est un grand pas vers l'instruction primaire que de mettre tous les individus qui l'habitent à même d'apprendre à lire, à écrire, à compter et à savoir grammaticalement sa langue. Mais ce qui est une vérité évidente pour les uns ne l'est pas pour les autres, c'est pourquoi j'aurai recours à une autorité décisive sur cette question ; c'est un extrait de l'enseignement élémentaire universel par MM. Andrieux, Baudet, et une société de savants, publié en 1844, page 833 et suivantes : “ *En quoi consiste l'instruction*. Les  
 “ méprises dans lesquelles tombent certaines per-  
 “ sonnes au sujet de l'instruction proviennent de ce  
 “ qu'elles ne voient pas nettement qu'il s'agit avant  
 “ tout de développer les facultés intellectuelles de  
 “ l'âme, comme on développe les facultés du corps ;  
 “ qu'il s'agit de les exercer, de les assouplir, en un  
 “ mot, de leur donner toute la mesure de mouvement  
 “ dont elles sont susceptibles. Sera-ce l'érudition,

“ c'est-à-dire, l'histoire, la géographie, les mathéma-  
 “ tiques, &c, qui pourra tout d'abord procurer à l'es-  
 “ prit le développement dont nous parlons ? Non,  
 “ évidemment ; car toutes ces sciences sont une ap-  
 “ plication des études et ne sauraient jamais en être  
 “ l'objet immédiat. On ne commence pas par être  
 “ savant ; et, avant d'arriver là, il faut, pour ainsi  
 “ dire, apprendre à apprendre. Reconnaissons donc,  
 “ sur la foi de l'expérience et de l'usage, que ce n'est  
 “ que par l'étude du langage, ou, pour parler d'une  
 “ manière plus explicite, par les *lettres*, que l'intelli-  
 “ gence peut acquérir cette aptitude générale, qui est  
 “ la fin de l'instruction. Le mot *lettre* sert à dési-  
 “ gner les caractères matériels de l'écriture et les plus  
 “ brillantes productions de l'esprit humain. Cette  
 “ acception étendue du même mot se retrouve chez  
 “ tous les peuples et dans tous les temps. Ainsi le  
 “ mot *grammaire* comprenait, chez les anciens,  
 “ presque toutes les connaissances de l'entendement.  
 “ Ce phénomène du langage a sa raison dans l'union  
 “ intime de la pensée et de la parole. La parole  
 “ étant inséparable de la pensée, il est évident que  
 “ tout le secret de l'intelligence réside dans la parole ;  
 “ et l'instruction ayant pour objet de développer l'in-  
 “ telligence, il n'est pas moins évident que les lettres  
 “ doivent être considérées comme la base fonda-  
 “ mentale des études.....

“ .....  
 “ “ Tout le temps des études se passe à apprendre  
 “ à lire et à écrire, à arranger des phrases, et à orner  
 “ sa mémoire de morceaux choisis de poésie et  
 “ d'éloquence. Cela semble bien peu de chose ;  
 “ et c'est pourtant ce qui contribue à mettre tant de  
 “ différence entre un homme et un homme, sous le  
 “ rapport de l'intelligence. La spécialité à laquelle  
 “ on se destine n'est pas une raison pour modifier la  
 “ règle. Avant tout, il faut être *instruit, instructus*,  
 “ c'est-à-dire se rendre capable de faire le meilleur  
 “ usage de son esprit, quelque soit l'objet auquel on  
 “ s'applique ultérieurement.

“ Ajoutons que le langage n'est pas seulement un instrument propre au développement de l'intelligence ; qu'il est encore une préparation à toutes les connaissances, qui doivent devenir plus tard l'objet de son application. C'est par l'étude du langage que l'esprit reçoit, pour ainsi dire, goutte à goutte, ces notions d'antiquité, d'histoire, de géographie, et qui sont comme les fondements sur lesquels doit se reposer un jour l'édifice entier de la science. ”

La seconde question consiste à décider quel est le *meilleur mode d'enseignement* ; cette question mérite notre plus grande attention, car c'est de la méthode que dépend le succès ou l'insuccès de l'enseignement. Il y a presque autant de méthodes qu'il y a d'écoles. Chaque instituteur se forme un système particulier suivant les moyens des lieux où il se trouve placé et le nombre d'élèves qu'il est obligé d'enseigner. M. De Gérando, célèbre écrivain français, dit : “ que l'instituteur habile et instruit se forme et se distingue par le choix du mode et par la manière de l'employer. ” Il y a trois principales méthodes d'enseignement : l'enseignement individuel, simultané et mutuel.

Dans le dernier siècle les écoles étaient dirigées par le mode individuel. A cette époque on trouvait rarement dans les campagnes des instituteurs qui sussent bien écrire et compter correctement, et à quelques exceptions près, telle était l'ignorance des maîtres d'écoles. Si nous ajoutons à toutes ces causes d'ignorance, la lenteur de la méthode individuelle, on comprendra facilement pourquoi les écoles étaient si mal tenues et pourquoi les enfants n'y apprenaient rien ; car il était impossible qu'un enfant envoyé à ces écoles fit des progrès rapides, puisque, sur trois heures que durait chaque classe, il ne devait recevoir que quelques minutes d'instruction, et que le reste du temps était entièrement perdu pour lui ; en effet, la durée de chaque classe se divisait entre tous les élèves. On conçoit facilement que dans une école un peu nombreuse, la part de chacun était extrêmement petite. S'agissait-il de lire, le maître assis à une des

extrémités de l'école, faisait venir un enfant devant lui, ouvrait un livre, lui faisait lire ou épeler deux ou trois phrases, et passait ensuite à un autre. L'enfant revenu sur son banc, au lieu d'étudier la leçon du soir ou du lendemain, troublait l'ordre de la classe en causant avec ses voisins. Tout le monde sait comment les enfants étudient, quand, par une surveillance active, ils ne sont pas forcés de fixer leur attention. Ils n'étudiaient donc pas ; et au bout de trois ou quatre années, ils n'étaient guère plus avancés que quand ils étaient entrés à l'école. L'écriture et l'arithmétique n'allaient pas mieux, parce qu'il ne restait plus assez de temps au maître pour leur en expliquer les principes.

Joignons à tous ces inconvénients que l'émulation, ce puissant mobile de progrès chez les enfants, ne pouvait venir en aide au maître, car l'enseignement individuel exclut tout désir d'égaliser ou de surpasser ses condisciples.

Supposons maintenant les conditions les plus favorables : un maître laborieux et instruit, des écoliers sages et studieux, une classe suffisamment grande, que le nombre d'élèves soit limité à cinquante supposons encore que le maître ne sera jamais interrompu par qui que ce soit pendant la durée de la classe, et qu'enfin tout son temps sera consacré à ses élèves, et voyons les résultats obtenus dans une école dirigée par le mode individuel.

Admettons trois heures de classe le matin et trois heures l'après-midi. Disons que le maître fera lire trois minutes chaque élève, cinquante écoliers, voilà donc  $2\frac{1}{2}$  heures pour la lecture, il ne reste plus qu'une demi-heure pour l'écriture. Encore  $2\frac{1}{2}$  heures de la classe du soir pour la lecture et une demi-heure pour l'arithmétique.—Ainsi donc, en supposant le concours d'une foule de circonstances qui ne peuvent guère se rencontrer, nous voyons aisément que les élèves ne peuvent faire que de très-faibles progrès. Cependant le plus grand nombre d'écoles comptent 60 et même 75 enfants. Que l'on juge maintenant quel progrès

feraient les enfants, si l'on suivait l'ancienne méthode. Il est facile de comprendre par cet exposé combien on a eu raison en France, en 1833, de bannir le mode individuel des écoles publiques.

Des personnes instruites, parmi lesquelles, l'on compte le vénérable J. B. De La Salle, Chanoine de Reims, frappées de cette vérité que l'enseignement individuel était loin de faire progresser la jeunesse, ont imaginé une autre méthode à laquelle elles ont donné le nom d'*enseignement simultané*.

Leur but était d'abord d'exciter l'émulation des enfants en les classant suivant leur capacité et en leur assignant dans leurs divisions respectives la place que leur auraient méritée leur assiduité et leur travail. Tous les élèves d'une même division recevaient la même leçon et le même devoir en sorte que chaque élève participait à toute la leçon de la classe. Le maître n'était plus obligé de donner autant de leçon qu'il avait d'élèves, n'en donnait qu'une à chaque classe qui profitait à tous également. Tous les élèves étant instruits en même temps, c'est ce qui fit donner à cette nouvelle méthode le nom de *méthode simultanée*. On sent facilement quelle économie de temps elle offrait au maître, et quel avantage les élèves en devaient recueillir, puisqu'ils profitaient en commun de la durée d'une leçon, dont ils n'auraient eu qu'une faible partie d'après l'ancienne méthode.

Cette méthode quoique supérieure à l'ancienne, ne laissait pas d'avoir des vices : car pendant que le maître donnait une leçon à une classe les autres classes badaient au lieu d'étudier ; il aurait donc fallu pour obvier à cet inconvénient qu'il y eût eu autant de maîtres que de divisions ; mais comme il n'en pouvait être ainsi, les maîtres ont essayé de diminuer cette perte de temps en variant les exercices : en faisant écrire une classe pendant que le maître était occupé à en faire lire une autre ; et en plaçant des surveillants qui devaient veiller au travail de leurs disciples.

Les avantages attachés à l'enseignement simultané

sont incontestables ; mais ce qui donne à cette méthode un prix précieux, c'est que mettant continuellement le maître en contact avec ses élèves, elle lui procure le moyen de développer leurs intelligences, d'étudier leurs caractères et leurs inclinations et de former leurs cœurs à la vertu.

L'enseignement simultané peut s'appliquer à toute école composée de 50, 60 et même 100 élèves. Cette méthode est la plus généralement suivie aujourd'hui. — Malgré les meilleures dispositions des maîtres, les enfants ne font que très-peu de progrès. D'où vient cela ? — C'est que, généralement, les salles d'écoles sont trop petites pour le nombre d'enfants qui les fréquentent. Comment, en effet, pourvoir enseigner 80, 100 élèves dans une classe de 15 à 20 pieds carrés ? — Comment peut-on organiser une école où les tables et les bancs sont entassés les uns sur les autres, où les enfants sont placés pêle-mêle, de manière à ne le laisser aucun espace entre eux ? “ Contraindre, ” dit M. Lamothe, dans son manuel des Aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement “ de jeunes enfants à rester une journée entière sur un banc, tenant en main un petit livre de lecture, sans varier leur position, sans varier leur travail, c'est vouloir les dégoûter pour toujours de l'envie d'apprendre ; c'est leur donner un juste dégoût pour l'étude qui doit un jour leur procurer tant d'avantages précieux. ” L'expérience nous a démontré plus d'une fois la justesse de ces observations.

Aujourd'hui *l'enseignement mutuel* est reconnu et apprécié par ses résultats. Les principales écoles élémentaires de Paris et de Londres sont dirigées par ce mode d'enseignement. Rollin, recteur de l'université, indique dans son *traité des études* les principes qui servent de base à l'enseignement mutuel ; mais il y avait loin de ces idées générales à la mise en pratique. En 1747, Herbant appliqua cette méthode à une école de 300 enfants ; et réussit à montrer à ses élèves, la lecture, l'écriture et les principes de la religion. En 1780, le chevalier,

Paulet, aidé des secours de Louis XVI, ouvrit à Vincennes une école et instruisit 200 enfants à la fois, d'après les principes de l'enseignement mutuel. Enfin, cette méthode fut répandue en Angleterre, en 1801, par Joseph Lancaster, qui réunit dans un vaste local un grand nombre d'enfants qu'il instruisit seul, avec beaucoup de succès et sans désordre. Les premiers essais de cette méthode, d'après le système de Lancaster, eurent lieu à Paris le 13 juin, 1815 ; ils obtinrent un grand succès.

Cette méthode avait réuni en sa faveur un grand nombre de suffrages, comme nous venons de le voir par ce qui précède ; mais bientôt des préjugés vinrent attaquer cette méthode et nuisirent à son développement ; parce qu'elle avait pris naissance dans un pays protestant, on la croyait dangereuse à la religion catholique, mais, aujourd'hui, l'esprit de parti n'est plus là pour en déprécier les bienfaits.

M. l'abbé Gaultier, pendant son séjour en Angleterre, a instruit beaucoup d'enfants des familles françaises réfugiées en ce pays, par cette méthode, et a parfaitement réussi.

Les moniteurs sont la base de l'enseignement mutuel. La classe est divisée en un certain nombre d'élèves. Chaque classe a son moniteur. Les élèves lisent, écrivent, calculent, &c, tous à la fois.

L'enseignement mutuel, par la classification qu'il introduit entre les élèves, permet de les distribuer suivant leur degré de capacité. Il réunit tout à la fois les avantages de la simultanéité, et ceux de l'individualité. Le maître donne des leçons privées aux moniteurs, et ceux-ci à leur tour donnent des leçons aux élèves, les font lire, écrire, &c. L'élève, dans les fonctions de moniteur, revoit ce qu'il a déjà appris, s'en rend compte et se perfectionne par là dans ce qu'il sait. Les échanges qui s'opèrent entre les élèves, doublent les forces de chacun.

L'enseignement mutuel demande un vaste local, un mobilier au grand complet, un instituteur ferme et instruit, et des moniteurs assidus.—L'enseignement

mutuel convient dans les écoles de 100 à 300 enfans.— Nous sommes convaincu de l'excellence de cette méthode ; et nous aimerions à la voir se propager dans le Canada. Cependant, l'enseignement simultané convient mieux dans les écoles des campagnes, car il est très-difficile, vu les moyens pécuniaires de se procurer un matériel convenable à l'enseignement mutuel, et qu'enfin, il est très difficile de se procurer de bons moniteurs ; quand le maître est parvenu à les former, les parents les retirent de l'école, et cet inconvénient n'est pas le moindre puisqu'il rend impossible cette méthode.

